

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : *Société Nationale des Eaux du Bénin*

Objet : *Acquisition de consommables informatiques en accord-cadre de deux ans, à bons de commande.*

Référence de l'AAO : *F_DSI_112660*

Avis n° : *022/25/SONEB/DG/PRMP/DSI/SPMP/CK*

BON A LANCER

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics version 4 de la Société Nationale des Eaux du BENIN (SONEB) publié sur le portail web des marchés publics le 28 août 2025.

2. La SONEB a prévu dans le cadre de son budget autonome des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché N° **F_DSI_112660 relatif à l'acquisition consommables informatiques en accord-cadre de deux ans, à bons de commande.**

3. La SONEB sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de consommables informatiques. Les prestations sont à fournir en lot unique.

Aucune variante ne sera prise en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (Bureau 113 bis) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : 1er étage de la Direction Générale de la SONEB - Bureau 113 bis, Tél : (229) 01 21 31 22 72 de 8 h à 12 h 30 minutes et de 14 h à 17 heures 30 minutes (heures locales) ou consulter le site internet www.soneb.bj.

6. La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre d'une durée non renouvelable de deux (02) ans avec le prestataire qui sera sélectionné. Ledit accord-cadre sera mis en œuvre par l'émission de bons de commande sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin.

Le délai d'exécution de chaque bon de commande est de deux (2) mois au plus.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

BON A LANCER

• Capacité technique et expériences :

1. Être une entreprise exerçant dans le domaine de la vente de matériels informatiques ou équivalent, justifié par le Registre de commerce ou les statuts ;
2. Avoir exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant au moins un (01) marché portant sur la fourniture de consommables informatiques au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2024) et de l'année en cours et qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminées avec une valeur minimum de soixante-douze millions (72.000.000) FCFA hors taxes, au Bénin ou dans la sous-région ouest- africaine, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assortis des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou procès-verbaux de réception, signées par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, société ou office d'Etat ou mixtes, représentants ou organisations internationales au Bénin), ou toute autre personnes morales de droit privé ;

• Capacité financière :

1. Fournir les états financiers des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) dans la forme prescrite à l'annexe A-3-2 ;
2. Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (3) dernières années (2022, 2023 et 2024) au moins égal à cent vingt millions (120.000.000) F CFA justifié par des états financiers fournis dans la forme prescrite au point 1 de l'Annexe A-3-2 ;
3. Disposer d'avoirs liquide sous forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de dix millions (10.000.000) F CFA, justifié par une attestation d'une banque ou institution financières agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

• Capacité technique et expériences :

1. Être une entreprise exerçant dans le domaine de la vente de matériels informatiques ou équivalent, justifié par le Registre de commerce ou les statuts ;

2. Disposer d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification » ;

BON A LANCER

• Capacité financière :

1. Fournir les bilans d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence conformément au point 1 de l'annexe A-3-2 ;
2. Disposer d'avoirs liquide sous forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de dix millions (10.000.000) F CFA, justifié par une attestation d'une banque ou institution financières agréée ou ayant un correspondant au Bénin ;
3. Fournir l'attestation d'assurance des risques professionnels (**Responsabilité civile professionnelle**) accompagnée du tableau des garanties de montant minimum cent trente-huit millions (138.000.000) F CFA.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du **..1.5..SEPT..2025**..... de 8h à 12h30 et de 14h à 17h30 heures locales (GMT+1). Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1er étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis). Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis) au plus tard le **..0.8..OCT..2025**.. à 09 heures 30 minutes (heure locale). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après :

salle de conférence du rez-de-chaussée de la Direction Générale de la SONEB, le même jour à 10 heures (heure locale).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d'un million deux cent mille (1.200.000) F CFA.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le **11 SEPT 2025**



Hugues MEHOU

Personne Responsable des Marchés Publics